

«Le quota du concessionnaire en fonction de sa part habituelle»

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3789 - Lundi 8 février 2016 - Prix : 10 DA

Pour "accélérer" la coopération entre les deux capitales

## La maire de Paris Anne Hidalgo à Alger

En prévision de leur rapatriement

## Des centaines de réfugiés nigériens conduits à Tamanrasset

Un indice à prendre sérieusement en compte

Par Mohamed Habili

**L**e monde est-il à la veille d'une nouvelle phase de récession, à l'image de celle qu'il a connue dans la foulée de la crise financière de 2008, si ce n'est en pire ? Bien des indices le laissent penser en tout cas : importante chute boursière en manière de sinistre coup d'envoi pour la nouvelle année, ralentissement désormais avéré de l'économie chinoise, dont la croissance pour 2006 est estimée à 6,5 %, bien en deçà de la moyenne habituelle des 9-10%, récession déjà effective des économies russe et brésilienne, atonie sans surprise des grandes économies occidentales, même si la première d'entre elles, l'économie américaine, affiche des résultats prometteurs, en matière d'emploi notamment. Ces indices ont ceci de commun qu'ils ne sont pas nouveaux, cela fait plusieurs mois que les observateurs ont les yeux rivés dessus. Or ils ne sont pas les seuls qu'il faut prendre en compte, dans l'exercice, pour le moins risqué, consistant à mesurer les chances de voir enfin la relance partir sur des bases solides et durables. Le taux d'inflation en est un tout aussi significatif de la tendance qu'il est raisonnable de voir dominer dans les semaines et mois à venir.

Suite en page 3

### Une «étape historique» selon Bouteflika

# La nouvelle Constitution adoptée



Ph > D. R.

La loi portant révision constitutionnelle, initiée par le Président Bouteflika, a été adoptée hier par le Parlement, réuni en session extraordinaire, au Palais des nations, Club des pins, en présence de 512 députés sur les 606 parlementaires, dont ceux du Parti des travailleurs qui a choisi l'abstention alors que le FFS, l'Alliance verte et Al Adala ont opté pour le boycott.

Media Star 2016 : 10<sup>ème</sup> Edition Journalistes à vos plumes !

ooredoo.dz

ooredoo



Media Star 2016



En prévision de leur rapatriement

# Des centaines de réfugiés nigériens conduits à Tamanrasset

■ L'opération de rapatriement des migrants nigériens continue. Hier matin, quelque 491 ressortissants ont été conduits d'Oran vers le centre de transit de Tamanrasset en prévision de leur retour au pays d'origine.

Par Louiza Ait Ramdane

Quatorze bus confortables ont été réservés pour le transport des ressortissants nigériens au centre d'accueil de Tamanrasset, en compagnie d'une délégation de 24 personnes entre médecins, psychologues et bénévoles du CRA, a

## Abu Dhabi Un forum des hommes d'affaires algéro-émiratis prévu avant juin

L'AMBASSEUR d'Algérie aux Emirats arabes unis, Saleh Attiyya, a révélé dimanche à Dubaï qu'un forum économique des hommes d'affaires algéro-émiratis se tiendra au cours du premier semestre de l'année en cours à Abu Dhabi. Dans une déclaration à la presse à la veille de l'ouverture du sommet mondial des gouvernements, M. Attiyya a précisé que cette rencontre, qui traduit les recommandations de la Haute commission mixte tenue en novembre 2015 à Abu Dhabi permettra d'«examiner les opportunités d'investissement et de partenariat entre les deux parties dans les domaines économiques et commerciaux».

La rencontre, ajoute l'ambassadeur, se déroulera dans le cadre d'ateliers et verra la participation des chambres de commerce des deux pays, du ministère de l'Industrie algérien du ministère de l'Économie émirati et les patronats des deux pays. M. Attiyya a affirmé que cet important forum était susceptible de contribuer à la «relance de la coopération bilatérale dans les domaines du partenariat et de l'investissement». Les travaux de la Haute commission mixte algéro-émiratie tenue à Abu Dhabi les 11 et 12 février dernier, a été sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération bilatérale dans le secteur commercial. La commission a mis l'accent en outre, sur la «volonté commune» des deux pays quant à l'augmentation du volume des échanges commerciaux et l'importance du rôle du secteur privé dans le développement de la coopération économique et la recherche de nouvelles opportunités d'investissement. Les travaux de la session ont été co-présidés par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et le ministre émirati des Affaires étrangères, Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyane.

Hocine H.

indiqué le chef du bureau de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), Larbi Benmoussa à l'APS

Quelque 1 850 kits alimentaires de voyage ont été réservés pour cette opération, a précisé Benmoussa. Avant le départ, des consultations médicales ont été prodiguées aux ressortissants nigériens rapatriés (138 hommes, 112 femmes et 241 enfants) qui résidaient clandestinement à Oran. Cette opération, la plus grande depuis le début des opérations de rapatriement de réfugiés à Oran, concerne cette fois des Nigériens qui résidaient à Oran, Tlemcen et Chlef. A noter que le centre spécialisé de rééducation de Bir El-Djir, relevant de la direction de l'action sociale de la wilaya d'Oran, a mobilisé des équipes médicales, des cuisiniers et des bénévoles pour assurer une bonne prise en charge des ressortissants nigériens avant leur rapatriement dans leur pays.

Le gouvernement nigérien avait demandé officiellement à l'Algérie d'aider les ressortissants nigériens, dont des femmes et des enfants vivant clandestinement sur le territoire algérien, à rentrer au Niger. Une demande qui avait été acceptée par le gouvernement algérien. C'est ainsi que le CRA a été chargé par le gouvernement de «concrétiser



cette opération. «Nous avons décidé d'offrir à ces migrants, avec l'implication des secteurs des Transports, de la Santé et de la Protection civile, toutes les conditions et les commodités nécessaires à leur rapatriement dans la dignité», assure la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabylès. «Nous avons une spécificité issue de notre culture, en tant qu'Algériens, qui est le respect et la dignité», a-t-elle estimé.

Le CRA a initié, dans le cadre de cette opération, un travail de sensibilisation au retour de ces Nigériens dans leur pays. Les services de sécurité sont chargés, de leur côté, du volet identification. «Nous ne voulons pas en finir avec eux de façon anar-

chique», soutient la présidente du CRA, qui précise que des bus ont été réquisitionnés en vue de transporter ces migrants jusqu'à Tamanrasset où un campement doté de toutes les commodités est prévu, avant de les rapatrier dans leur pays.

Outre le transport, le CRA a mis à la disposition de ces déplacés des équipes médicales, des psychologues et des éléments de la Protection civile. La prise en charge par le gouvernement algérien de ces migrants ne s'arrête pas là, puisque, selon la présidente du CRA, «les autorités se sont engagées à assurer le transport de ces déplacés du campement de Tamanrasset vers leurs villes et villages». Bref, tous les frais inhérents à cette opération

de rapatriement, sont assurés par l'Algérie. Quel que soit le prix à payer par le gouvernement, l'Algérie est gagnante sur le plan humanitaire. Ce n'est pas tout, le CRA s'est engagé à aider ces migrants pour leur insertion sociale une fois sur leur territoire.

C'est pourquoi le CRA a lancé des appels à ses partenaires pour le financement de micro-projets pour ces migrants.

Concernant le sort des réfugiés d'autres nationalités, le CRA a affirmé que la priorité revient aux Nigériens suite à la demande de leur gouvernement ; quant aux autres, des actions seront menées avec les croissants-rouges de leurs pays pour trouver une solution.

L. A. R.

## Fédération nationale des travailleurs de l'Education

### La FNTÉ appelle à préserver la stabilité du secteur

Force est de constater qu'entre les syndicats de l'Education et la ministre, les violons sont accordés à l'unisson. En effet, on est bien loin des discours incendiaires contre la tutelle où il n'était question que de revendications sociales. Les syndicats ont pris donc conscience de la nécessité de mettre un bémol à leur élan revendicatif afin que ce secteur stratégique puisse s'acquitter des missions qui lui sont assignées, à savoir la consolidation et l'amélioration de la mise en œuvre des réformes. C'est du moins ce qu'il semble se dégager du discours du secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de l'Education, Farhat Chabekh, qui a appelé à Alger les responsables du secteur de l'Education à «prendre de nouvelles mesures en vue de préserver la stabilité du secteur en améliorant la gestion et la prise en charge des pré-occupations des enseignants et des fonctionnaires du secteur». Le secrétaire général de la FNTÉ, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a insisté, dans une allocution à l'occasion des travaux de la conférence nationale des secrétaires généraux des syndi-



cats du secteur de l'Education, sur la «nécessité d'améliorer la qualité de l'enseignement en renforçant la formation des enseignants». M. Chabekh a préconisé l'accélération de la «révision des statuts particuliers du secteur de l'Education», saluant la signature de la Charte d'éthique du secteur de l'Education qui vient «approfondir le dialogue avec le ministère en vue de trouver des solutions efficaces aux revendications des travailleurs de l'Education». Il a souligné, dans ce cadre, qu'après la signature de cette Charte les «postes en voie de disparition ont été pris en

charge à travers la promotion des enseignants occupant ces postes au grade d'enseignants formateurs». M. Chabekh a rappelé que le secteur ouvrirait à cet effet 45 000 postes chaque année, insistant sur l'importance d'une prise en charge des différents postes relevant des corps communs du secteur de l'Education. Par ailleurs, il a affirmé la «nécessité d'attribuer des logements de fonction aux enseignants et des primes aux enseignants encadreurs, ainsi que de prendre en charge les agents des laboratoires dans le cadre des statuts du secteur». Il a éga-

lement appelé à la «généralisation de la prime du Sud et des Hauts-Plateaux à tous les travailleurs du secteur», insistant sur l'ouverture de postes d'emploi dans le secteur de l'Education en fonction de chaque spécialité en collaboration avec le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il a en outre appelé à la nécessité de confier l'organisation des concours et des examens à l'Onec et d'adapter les horaires aux conditions climatiques de chaque région en préservant le même volume horaire et le même programme. S'agissant du recrutement dans l'enseignement, le concours prévu fin février est ouvert à d'autres spécialités, notamment celle des sciences de l'information et de la communication. Le ministère «attend», selon Nouria Benghebrit, une réponse de la part de la direction de la Fonction publique et du ministère des Finances en vue de définir dans le «détail» le nombre de postes ouverts, affirmant qu'il se rapprochait de celui de l'année dernière où 18 spécialités ont été ouvertes.

Meriem Benchaouia

Une «étape historique» selon Bouteflika

# La nouvelle Constitution adoptée

■ La loi portant révision constitutionnelle, initiée par le Président Bouteflika, a été adoptée hier par le Parlement, réuni en session extraordinaire, au Palais des nations, Club des pins, en présence de 512 députés sur les 606 parlementaires, dont ceux du Parti des travailleurs qui a choisi l'abstention alors que le FFS, l'Alliance verte et Al Adala ont opté pour le boycott.



Par Nacera Chennafi

**A**u total, 499 parlementaires ont voté pour le projet, deux contre et 16 se sont abstenus, selon le décompte établi par le président du Parlement, Abdelkader Bensalah. La séance s'est déroulée en présence de 512 parlementaires, en plus de cinq procurations, sachant que le quorum requis est de 388.

Suite à ce vote, le Président Bouteflika, a qualifié cette adoption d'étape «historique porteuse d'avancées démocratiques irrévocables» pour le peuple algérien et la nation. A cet effet, il a salué ce qu'il a appelé «le sens élevé de responsabilité» des membres du Parlement, toutes tendances politiques et courants idéologiques confondus, suite à l'adoption de la loi portant révision de la Constitution. Dans un message lu par le président du Parlement, Abdelkader Bensalah, à l'issue de l'adoption par le Parlement de la loi portant révision de la Constitution a relevé que le Parlement, en adoptant à une large majorité le projet de loi, marque, ainsi, son «entière adhésion», en sa qualité de représentant de la nation, «aux conquêtes démocratiques que ce nouveau texte ambitionne de réaliser». Le chef de l'Etat souligne que si un constat s'impose, à l'évidence, c'est celui qui atteste, «la vitalité de notre jeune démocratie et la dynamique constante qui la fait vivre». A ce propos, il revient dans son mes-

sage sur l'attitude de l'opposition parlementaire envers la loi portant révision constitutionnelle qui prouve, selon lui, qu'il y a une démocratie pluraliste tout en défendant la représentativité du Parlement ; «si un certain nombre de parlementaires ont voté contre le projet et que d'autres ont préféré s'abstenir, cela ne peut être que révélateur d'un Parlement qui fonctionne au rythme d'une démocratie pluraliste, un Parlement librement choisi par le peuple pour exprimer sa volonté et reflétant la diversité des courants d'idées et d'opinions qui animent notre société».

Il est à savoir que le Front des forces socialistes (FFS), l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) et le Front de la justice et du développement (FJD) ont boycotté cette session alors que le Parti des travailleurs a participé mais a choisi l'abstention.

## Mise en place d'une cellule de suivi

En outre, il a annoncé la mise en place d'une cellule de suivi chargée de veiller à la concrétisation minutieuse et intégrale des nouvelles dispositions contenues dans la loi portant révision de la Constitution. Celle-ci sera mise, auprès du président de la République, dont la mission essentielle sera de veiller «attentivement, dans les temps impartis et jusqu'à son terme, à la concrétisation minutieuse et intégrale de ces dispo-

sitions et de m'en tenir régulièrement informé», précise la même source.

Dans ce cadre, il a rappelé avoir pris la décision de mener à son terme le processus des réformes qu'il a engagées, dans leur volet politique, avec pour objectif de répondre «aux attentes légitimes de notre peuple en symbiose avec les évolutions du monde, à approfondir la démocratie, à consolider les fondements de l'Etat de droit et à renforcer les garanties constitutionnelles de promotion et de protection des droits et libertés de l'homme et du citoyen dans notre pays».

## Le processus des réformes engagées n'est pas une fin en soi

Selon le Président, le processus des réformes engagées n'est pas une fin en soi, ajoutant qu'il permet à la société algérienne de passer d'une étape politique et constitutionnelle déterminée, à une autre étape qualitativement meilleure tout au long de la construction d'une société fondée sur les valeurs républicaines et les principes démocratiques. «C'est dans le sillage de ces réformes, porteuses d'un nouveau niveau démocratique, que s'inscrit la présente révision constitutionnelle», a-t-il ajouté.

Il a souligné aussi que les termes de cette consécration constitutionnelle, s'agissant des

composantes fondamentales de l'identité algérienne que sont l'Islam, l'arabité et l'amazighité, stipulent que «l'Etat œuvre désormais et constamment à la promotion et au développement de chacune d'entre elles, marquant ainsi le souci de préserver la profondeur et la spécificité qui les caractérisent».

Il a affirmé que la révision a également pour objectif «de recueillir un large consensus en consacrant et en approfondissant le principe fondamental de séparation et de coopération des pouvoirs qui constitue l'épine dorsale de la démocratie. Le Président a qualifié d'innovation majeure, la création d'une Haute instance indépendante de surveillance des consultations politiques nationales et locales, chargée de veiller à la transparence et à la probité des élections. Pour sa part, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a salué l'adoption de la révision constitutionnelle tout en rappelant la difficulté de la situation économique. «Ce qui nous attend est plus lourd dans un contexte économique mondial difficile», a-t-il dit. Dans la matinée, Sellal avait présenté le projet de révision de la Constitution en défendant que le Président Bouteflika a conféré au projet de révision de la Constitution un «caractère consensuel». «Le Président Bouteflika a choisi de conférer à ce projet de révision de la Constitution un caractère consensuel et une approche globale avec une large consultation sans aucune exclusion et ce, en impliquant et en associant l'ensemble des acteurs politiques et sociaux», a affirmé Sellal.

Il est à savoir que le président de la République a un délai de 30 jours pour promulguer la nouvelle Constitution, suivra sa publication au «Journal officiel».

S'agissant de la démission du gouvernement, celle-ci interviendra probablement dans les prochains jours comme le chef de l'Etat pourrait décider un remaniement du gouvernement ou laisser l'actuel exécutif gérer l'étape actuelle.

Pour les parlementaires, c'est les vacances, en attendant la reprise, le 2 mars même si la nouvelle Constitution stipule que le Parlement tiendra désormais une seule session en huit mois.

N. C.

## EDITO

### Un indice à prendre sérieusement en compte

suite de la page Une

**J**usqu'à ces toutes dernières années, sa faiblesse était de bon augure pour les performances d'une économie, une preuve presque aussi fiable qu'une forte croissance que décidément tout va pour le mieux. Ce n'est plus le cas désormais : une inflation trop basse, c'est-à-dire inférieure à 2%, il n'est plus question de s'en féliciter, et encore moins de la rechercher, puisque ce serait la meilleure preuve que ni les salaires ni les profits ne sont ce qu'ils devraient être. C'est ainsi qu'au cours de 2015, il est arrivé que la croissance atteigne 3% aux Etats-Unis, sans que la reprise, un instant proclamée, ne se confirme pour autant, pour la bonne raison que l'inflation était restée trop loin du taux cible de 2%. En deçà de 2%, en effet, on ne s'est pas mis définitivement à l'abri de ce trou noir qu'est la déflation, l'exact contraire de l'inflation ; on risque à tout moment de se laisser absorber par sa grande force d'attraction. Mais cela fait quelque temps que l'inflation est désirée et qu'elle se refuse aux grandes économies occidentales. Il est un indice, par contre, qui pour sa part vient tout juste d'être promu au rang de révélateur de la bonne ou de la mauvaise de l'économie mondiale, au même titre que ceux qui ont précédé. C'est le bas prix des matières premières, et tout particulièrement celui des hydrocarbures, qui jusqu'à tout récemment était considéré tout au contraire comme le parfait stimulus pour une économie qui n'en dépend pas pour ses revenus extérieurs. A partir du retournement du marché pétrolier, en juin 2014, jusqu'à ces derniers temps, la tendance générale était pour y voir une chance, une bouffée d'oxygène, dans un contexte économique manquant d'énergie. Un baril de moins en moins cher se traduit par des prix de plus en plus bas à la pompe, pesant en conséquence de moins en moins lourd sur les budgets des ménages, dont le pouvoir d'achat s'en trouve amélioré, ce qui est tout bénéfique pour la marche des affaires. La conjonction de ce cours bas du pétrole, de faible taux d'intérêt, et d'un dollar renchérissant par rapport à l'euro, a été saluée en France notamment comme un don du ciel, comme un coup inespéré, ce qui peut arriver de mieux pour ranimer une économie languissante : l'alignement des planètes. On en est revenu depuis. On sait maintenant que si les prix des matières premières n'arrêtent pas de baisser, c'est parce que l'économie mondiale les demande en quantité décroissante. Et que cela est l'indice d'une aggravation de la crise, non de la relance. Pendant combien de temps l'économie mondiale peut-elle résister à un baril qui ne fait que se déprécier ? Qui peut répondre à cette question pourra prédire quand le baril repartira à la hausse. Et peut-être même quand débitera la vraie relance.

M. H.

## L'exception du Parti des travailleurs

**L**e Parti des travailleurs (PT) a pris part à la session extraordinaire du Parlement pour le vote du projet de révision de la Constitution, une attitude justifiée par la secrétaire générale du parti, Louisa Hanoune, le fait de vouloir «préserver la pérennité de l'Etat et ses institutions» que le PT «respecte la légitimité du pré-

sident de la République». En marge de la séance plénière de la session extraordinaire du Parlement, M<sup>me</sup> Hanoune a expliqué que la nouvelle Constitution contient, certes, des points positifs, mais aussi des dispositions négatives. Rappelant que son parti a participé aux consultations, Louisa Hanoune a relevé

que «beaucoup de points pour lesquels son parti s'est battu, sont contenus dans le nouveau texte proposé par le président de la République».

M<sup>me</sup> Hanoune a considéré, toutefois, que la révision de la Constitution ne constitue pas une priorité pour son parti et même pour le peuple algérien,

«plutôt préoccupé par les incidences actuelles de la baisse drastique des prix des hydrocarbures», a-t-elle ajouté.

Il est à noter que le groupe parlementaire du PT s'est abstenu sur le vote du projet de révision de la Constitution, sachant que des dissidents de ce groupe ont voté «oui».

N. C.

## Importation des véhicules

# «Le quota du concessionnaire en fonction de sa part habituelle»

■ Un responsable au ministère du Commerce a indiqué que le quota des importations des véhicules sera attribué au concessionnaire en fonction de ce que représentait, en pourcentage, la part qu'il avait l'habitude d'importer par rapport aux importations globales annuelles.

Par Thinhinene Khouchi

Entrées en vigueur début 2016, les dispositifs des licences d'importation des véhicules visent à mettre fin au monopole de certains importateurs. En effet, l'un des membres du Comité permanent chargé des délivrances de ces licences a souligné que le quota des importations des véhicules sera, dans les jours à venir, attribué au concessionnaire en fonction de ce que représentait, en pourcentage, la part qu'il avait l'habitude d'importer par rapport aux importations globales annuelles des

## Descente policière dans un lieu de débauche à Tizi-Ouzou Des interpellations, des condamnations et des saisies

DANS LE cadre de la lutte contre les lieux de débauche et le commerce illicite de boissons alcoolisées, les forces de police de la Brigade de recherche et investigation (BRI) relevant de la sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou, ont effectué, mercredi à l'aube, une descente dans un local transformé en lieu de débauche et vente illicite de boissons alcoolisées érigé dans la zone industrielle de Tala Athmane, dans la commune de Tizi-Ouzou. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, à l'issue de cette opération il a été procédé à «l'interpellation du tenancier, son employé et 7 femmes originaires de plusieurs wilayas du pays, et la saisie d'un quantité de stupéfiants, 1 223 bouteilles d'alcool de différentes marques, une somme d'argent, des armes blanches, des aérosols lacrymogènes ainsi qu'un matériel de musique».

Présentés le lendemain devant le procureur de la République du tribunal de Tizi-Ouzou pour «création de lieu de débauche et prostitution, et vente illicite de boissons alcoolisées, racolage, port d'armes blanches prohibé et détention de stupéfiants», le tenancier a été condamné à deux ans de prison ferme assortie d'une amende de 10 millions de centimes, son employé et deux des femmes à 18 mois de prison ferme et une amende de 10 millions de centimes. Les cinq autres femmes ont été condamnées à une année de prison avec sursis et une amende de 5 millions de centimes, selon la même source.

Hamid M.



véhicules, expliquant qu'ils prendront en considération le courant d'échanges traditionnels du concessionnaire. «Nous prendrons en considération le courant d'échanges traditionnels du concessionnaire, c'est-à-dire que nous allons répartir les quotas sur la base de la part de marché de chaque concessionnaire sur les trois dernières années. C'est un système qui sauvegardera un peu les quotas de chaque concessionnaire». La même source affirme qu'«à titre d'exemple, si un concessionnaire avait l'habitude d'importer 20% des importations globales des véhicules, il aura 20% du contingent global». Par ailleurs, il faut savoir que pour un nouveau concessionnaire qui n'a pas un courant d'échanges traditionnels

puisqu'il n'exerçait pas cette activité durant ces toutes dernières années, «il n'aura pas droit à un quota». Le contingent global des véhicules, dont le délai de dépôt des demandes de licences a expiré le 3 février en cours, a été fixé à 152 000 unités sur l'année 2016, rappelle-t-on. Le nombre des véhicules importés en 2015 a atteint 265 523 unités pour 3,14 milliards de dollars, contre 417 913 unités 5,7 milliards de dollars en 2014, selon les statistiques du Centre national des statistiques des Douanes (Cnis). Les produits importés dans le cadre des contingents sont soumis aux licences d'importation dont l'octroi est régi par l'une de quatre formules de contingentement. Appliqués en fonction de la nature des produits importés,

les 4 nouveaux systèmes de répartition des contingents sont l'ordre chronologique d'introduction des demandes de licence, la répartition en quotas des quantités demandées, la prise en considération des courants d'échanges traditionnels et l'appel à manifestation d'intérêt. Rappelons que les licences d'importation concernent les véhicules de tourisme et de transport de personnes ainsi que les véhicules commerciaux. Tandis que les engins, tels que les camions et tracteurs que des personnes importent pour le propre fonctionnement de leur entreprise ne sont pas concernés par ce dispositif de licence. Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchaoureb, a souligné récemment, quant aux quo-

tas annuels des importations de véhicules neufs, certains détails. Il a fait référence à une étude sérieuse qui a été réalisée et qui prend en considération 50% de la moyenne des importations enregistrée en 2014 et 2015, ainsi que d'autres paramètres en relation avec la situation fiscale de chaque concessionnaire, avec la «mise en place des coefficients pénalisant les bilans fiscaux négatifs, sachant que certains concessionnaires déclarent des bilans déficitaires alors qu'ils réalisent des chiffres d'affaires importants. Un autre coefficient prendra en considération ceux qui ont essayé de booster leurs quotas en important l'année dernière beaucoup plus que d'habitude», a précisé le ministre Bouchaoureb. T. K.

## Mauvaises conditions de vie à Béjaïa

### Des citoyens bloquent trois mairies

Trois sièges d'APC et un chemin de wilaya (CW) ont été bloqués hier par des citoyens dont les revendications portent sur le développement local, l'amélioration du cadre de vie et le maintien des anciens tarifs de transport de voyageurs. Des citoyens de Béni M'likeche (daïra de Tazmalt) ont, une nouvelle fois, fermé le CW 07 au niveau du lieu-dit Nezla, et ce, en l'espace d'une semaine, pour réclamer le retour à l'ancienne tarification par les transporteurs privés de voyageurs. «Lors de la fermeture de la route la semaine dernière, les autorités ont pris attache avec nous et nous ont promis de régler ce problème dans un délai de trois jours. Mais, il n'en est rien à ce jour», dira un citoyen qui estime que les transporteurs ont décidé d'augmenter le prix du ticket de transport de 10 DA «sans consulter les usagers à travers le mouvement associatif et les autorités locales et de wilaya». M. Oubelaid, P/APC de Béni M'likech que nous avons contacté, dira : «Nous avons exposé le problème aux autorités, notamment à la direction des transports, au chef de daïra etc.». Pour ce dernier, «la route est coupée par un groupe de jeunes ; le même que la semaine pré-

cedente». A Ighram, dans la daïra d'Akbou, la contestation citoyenne était à son comble hier. Des dizaines d'habitants issus de plusieurs villages de la municipalité, notamment celles situées en zone montagneuses, Mechta, Ighirdhane, Ath Selam, Ath Boudaoud et lâzounène, ont bloqué le siège de l'APC et menacent de maintenir le blocus si les autorités de wilaya ne fixent pas de délai pour le lancement des travaux de réaménagement d'un chemin communal sur environ 7 km. «Une route délabrée et impraticable», nous dira un citoyen avec qui nous avons discuté. Ce dernier ajoute : «Les promesses faites antérieurement par les autorités locales sur le fait que tous les chemins communaux seront réaménagés n'est que de la poudre aux yeux». Le maire et le chef de daïra, qui ont tenté d'engager un dialogue avec les protestataires, n'ont pas réussi à se faire entendre. Pire, ils ont exigé la présence du wali ou du moins une rencontre avec lui afin de lui exposer leurs soucis. Les contestataires ont arboré une plate-forme de revendications signée par 17 villages au total. Ils ont saisi l'occasion pour exiger également «le traitement du glissement du terrain qui s'est

produit depuis plus de trois ans au niveau du village lâzounène». Par ailleurs, des dizaines de citoyens du village Ifrane, dans la commune de Toudja, ont fermé le siège de la mairie pour exiger «la concrétisation du poste maçonné». Selon le maire de Toudja, Mohand Améziane Meddour, «le poste électrique n'a pas été réalisé à cause de l'opposition d'un citoyen qui n'a pas de raison d'être puisque ledit poste devrait être réalisé sur l'accotement du chemin communal débouchant vers Antik N'Tafeth sur les hauteurs de Béjaïa». «Je me suis rendu moi-même et une délégation des protestataires à la daïra. Nous avons rencontré le chef de daïra et demain nous nous rendrons à la wilaya pour rencontrer d'autres responsables afin de trouver une solution définitive à ce problème», ajoute notre interlocuteur.

Des citoyens du village Sidi El-Hadj H'ssien ont fermé aussi le siège de l'APC de Chermine pour exiger l'arrêt des travaux d'ouverture d'une piste après la démolition d'une bâtisse construite en faveur de l'imam du village.

Hocine Cherfa

Région MENA

# Perspectives économiques teintées d'un «pessimisme prudent»

■ La Banque mondiale (BM) a indiqué que les perspectives économiques dans la région Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA) à court terme restent «teintées d'un pessimisme prudent» avec une croissance «assombrie par la guerre, le terrorisme et, dans une certaine mesure, la chute des cours du pétrole».

PH/D. R.



Par Souad L.

Dans son dernier bulletin trimestriel d'information économique consacré à la croissance économique de cette région, publié sur son site web, la BM étudie les différentes façons, y compris la crise des déplacements forcés de population, dont les guerres civiles mettent à mal les économies de pays de la région, et cherche aussi à savoir comment la situation économique se rétablirait dans l'hypothèse du retour à la paix. Le coût économique de cinq années de guerre en Syrie et de leurs retombées sur les pays voisins, à savoir la Turquie, le Liban, la Jordanie, l'Irak et l'Égypte est estimé à près de 35 milliards de dollars de pertes de

production (sur la base des prix de 2007), soit l'équivalent du PIB de la Syrie en 2007. Selon une évaluation provisoire de la BM des dommages survenus dans six villes syriennes (Alep, Dara, Hama, Homs, Idlib et Lattaquié) et sept secteurs (logement, santé, éducation, énergie, eau et assainissement, transports et agriculture), le coût de ces dégâts se situait dans une fourchette comprise entre 3,6 et 4,5 milliards de dollars à la fin de 2014.

## 200 mds de dollars pour la remise en état des infrastructures en Libye

Pour le coût de la remise en état des infrastructures en Libye, il est estimé à 200 milliards de

dollars sur les dix prochaines années. «Non seulement les guerres civiles ont causé d'innombrables dommages humains et matériels, mais elles ont provoqué une des pires crises de déplacements forcés depuis la Seconde Guerre mondiale», constate Shanta Devarajan, économiste en chef de la BM pour la région Mena. «Le chômage est élevé chez les réfugiés, surtout parmi les femmes, et ceux qui ont un emploi travaillent souvent sans aucune protection dans le secteur informel. Au Liban, environ 92% des réfugiés syriens n'ont pas de contrat de travail et plus de la moitié d'entre eux sont embauchés de manière saisonnière, à la semaine ou à la journée pour des salaires minimes», poursuit l'économiste. La persistance des conflits et des violences ont réduit à néant des années de progrès dans le domaine de l'éducation en Libye, en Syrie, au Yémen et en Irak, indique encore la BM.

En Syrie, la guerre civile a empêché plus de la moitié (50,8 %) des enfants d'âge scolaire d'aller à l'école en 2014-2015. Au Yémen, le nombre de pauvres est passé de 12 millions avant la guerre à plus de 20 millions aujourd'hui, soit 80% de la population. Les pays frontaliers des zones de conflit (Turquie, Liban, Jordanie et Égypte), dont beaucoup se trouvent déjà dans une situation économique difficile, sont soumis à une pression

budgetaire considérable. Selon les calculs de la BM, l'arrivée de plus de 630 000 réfugiés syriens coûte plus de 2,5 milliards de dollars par an à la Jordanie, soit 6% de son PIB et un quart de ses recettes publiques annuelles. «Un règlement de paix en Syrie, en Irak, en Libye et au Yémen pourrait entraîner un rapide rebond de la production pétrolière, qui permettrait à ces pays de disposer d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire, d'améliorer leur balance des paiements courants et de stimuler leur croissance économique à moyen terme. Ce qui, en outre, aurait des retombées positives sur les pays voisins», estime Lili Mottaghi, auteur du rapport et économiste pour la région MENA à la BM. Si les conflits s'apaisent dans la région, un passage pacifique à la démocratie stimulera la croissance économique en encourageant l'investissement, la scolarisation, les réformes économiques et la fourniture de biens publics et en réduisant les troubles sociaux, insiste la Banque. Selon les estimations de la BM, la mise en place de régimes démocratiques à part entière dans les pays de la région MENA porterait le taux de croissance moyen du PIB à 7,8% en l'espace de cinq ans contre environ 3,33% en l'absence de transition démocratique.

S. L. / APS

## Produits alimentaires

### Les cours mondiaux à leur plus bas depuis 2009

L'indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a baissé en janvier 2016 à son plus bas niveau depuis sept ans en raison essentiellement du ralentissement de l'économie mondiale et du raffermissement du dollar américain. L'indice de janvier 2016 avoisinait les 150,4 points, en repli de 16% par rapport au même mois de 2015 et de près de 2% comparativement à décembre 2015 suite à la chute des cours de toutes les denrées concernées, souligne la FAO dans son rapport mensuel publié sur son site web. L'indice de la FAO, qui mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de denrées alimentaires, est calculé sur la base de la moyenne des indices des prix de cinq catégories principales de denrées alimentaires sur les marchés internationaux: Céréales, viandes, produits laitiers, huile végétale et sucre. Par catégories de produits, l'indice FAO des prix du sucre a diminué de 4,1% depuis décembre dernier. Il s'agit de la première baisse en 4 mois, due à l'amélioration des conditions de culture au Brésil, de loin le premier producteur et exportateur mondial de sucre. L'indice des prix des produits laitiers a baissé de 3% en raison de grandes disponibilités à la fois dans l'UE et

en Nouvelle-Zélande, et de la demande léthargique des importations mondiales. L'indice FAO des prix des céréales a reculé de 1,7% face à une offre mondiale abondante et à la compétition accrue pour les marchés à l'exportation, en particulier pour le blé et le maïs, ainsi qu'au raffermissement du dollar. L'indice des prix des huiles végétales a perdu 1,7%, essentiellement à cause d'un déclin des cours de l'huile de soja traduisant les perspectives de bonnes disponibilités mondiales de soja. Quant aux viandes, l'indice a baissé de 1,1% avec la chute des cours de toutes les catégories de viandes.

### 642 millions de tonnes de stocks céréalières attendus en 2016

Concernant les perspectives des récoltes céréalières pour 2016, la FAO estime que les phénomènes météorologiques associés à El Nino envoient des signaux mitigés en particulier dans l'hémisphère sud. Les perspectives de récolte de 2016 ont été ébranlées en Afrique australe, et il est attendu une réduction probable de 25% de la production de blé en Afrique du Sud. En revanche, en Russie et dans l'Union européenne, les conditions des cultures sont généralement favorables. D'autre part, la rareté des précipitations mais

aussi les pluies excessives assombrirent les perspectives concernant les récoltes de riz. Quant à la campagne de 2015, la FAO a légèrement relevé ses prévisions de production céréalière mondiale à 2 531 millions de tonnes, essentiellement grâce à la production de blé au Canada et en Russie et à celle de maïs en Chine, au Canada et au Paraguay. De même pour le riz, principalement du fait des meilleures prévisions en Chine, au Vietnam et aux Etats-Unis. Parallèlement, la FAO a abaissé ses prévisions de l'utilisation mondiale de céréales pour la campagne 2015-2016 à 2 527 millions de tonnes, soit 0,8% de plus que l'année précédente. Les stocks céréalières mondiaux devraient s'établir à 642 millions de tonnes à la clôture de la campagne 2016. Toutefois, l'accumulation des stocks varie selon les régions et les cultures. On prévoit des hausses sensibles des stocks aux Etats-Unis, dans l'Union européenne et en Chine, tandis que des réductions sont probables au Canada, en Inde et en Iran. Concernant le riz, la FAO prévoit un déficit et s'attend à un recours aux stocks des deux plus gros exportateurs, l'Inde et la Thaïlande, pour combler le déséquilibre entre la production et la consommation mondiales.

Yanis G./agences

## Pétrole Forte augmentation des stocks de brut aux USA

LES STOCKS de pétrole brut ont augmenté beaucoup plus que prévu la semaine dernière aux Etats-Unis pour atteindre un nouveau plus haut niveau depuis 1930, selon des chiffres publiés par le département américain de l'Énergie (DoE). Les réserves commerciales de brut ont monté de 7,8 millions de barils pour atteindre 502,7 millions de barils (MB), passant pour la première fois depuis le début de ces statistiques hebdomadaires au-dessus du seuil des 500 MB. Les experts interrogés par l'agence Bloomberg n'avaient tablé que sur une progression de quatre millions de barils. Dans un contexte de déprime du marché lié aux excédents, les chiffres officiels du gouvernement américain sont également bien pires que les estimations de la fédération professionnelle American Petroleum Institute (API), qui avait prédit la veille une augmentation limitée à 3,8 millions de barils des stocks de brut. Comme à plusieurs reprises en 2015, les réserves de brut remontent à un niveau jamais observé depuis le début des statistiques hebdomadaires du DoE, en 1982. En ce qui concerne les statistiques mensuelles, il faut revenir à 1930 pour retrouver un niveau supérieur, à plus de 500 millions de barils. Les stocks avaient connu un pic en octobre 1929 à 545,186 millions de barils. Les stocks de brut sont en progression de 21,7% par rapport à la même période de l'an dernier. Les stocks d'essence ont de leur côté avancé de 5,9 millions de barils, plus que la hausse de 2,5 millions prévue par les experts de Bloomberg, mais un peu moins que la progression de 6,6 millions annoncée par l'API. Ils restent bien au-dessus de la limite supérieure de la fourchette moyenne en cette époque de l'année, et s'affichent en hausse de 5,7% par rapport à la même époque en 2015. En revanche, les réserves de produits distillés (gazole, fioul de chauffage, kérosène, etc.), ont baissé de 800 000 barils. C'est moins que le déclin de 1,5 million qu'avaient estimé les experts de Bloomberg, mais cela déjoue les prédictions de l'API qui avait tablé sur une augmentation de 400 000 barils. Elles progressent tout de même de 18,8% par rapport à l'an dernier et restent proches de la limite supérieure à cette période de l'année.

R. E.

Jijel

# L'huile d'olive à la recherche d'un label

Des prélèvements d'échantillons d'huile d'olive se poursuivent à Jijel auprès de trente huileries traditionnelles, modernes et semi-automatiques, en vue de décrocher un label à ce produit, a indiqué le directeur de la chambre d'agriculture, Yacine Zeddami.

Par Salim L./APS

L'opération, lancée il y a un mois pour les différents types de trituration dans la région, a été faite à la demande de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAF) de Takriertz (Béjaïa) en complément de celle qui avait touché, en 2015, onze huileries de la région de Jijel, a ajouté le même responsable.

Ces analyses physico-chimiques et sensorielles permettront de déterminer les qualités organoleptiques de l'huile d'olive et arriver à «décrocher» un label à ce produit du terroir, d'autant que la région de Jijel est montagneuse et se caractérise par des oliveraies dont le fruit a prouvé ses qualités.

Les précédentes analyses avaient révélé des taux d'acidité variant de 0,48% à 3,92% pour les catégories d'huile

(vierge, extra-vierge, courante et lampante) de cette wilaya forte de 18 000 hectares d'oliviers.

La production moyenne varie de 5 à 9 millions de litres et un rendement de 22 litres par quintal d'olives triturées, selon la Direction des services agricoles (DSA).

En outre, l'objectif recherché à travers ces analyses est notamment d'améliorer les conditions de cueillette, de transport et de transformation pour obtenir une meilleure qualité du produit final (huile d'olive), a affirmé M. Zeddami. S'agissant de la cueillette, les responsables de l'agriculture conseillent l'utilisation de filets au lieu du gaulage pour éviter le contact des olives avec le sol, ce qui augmente le taux d'acidité et occasionne des blessures au fruit.

Pour ce qui est du transport, les caisses plastiques



seraient tout indiquées pour que l'olive séjourne dans de bonnes conditions au lieu des sacs en jute qui favorisent la fermentation de l'olive, a-t-on précisé.

La région compte 134 huileries (47 modernes et 87 traditionnelles) et un effectif de plus de 1 400 oléiculteurs, selon la chambre d'agriculture.

Lors d'une récente rencontre tenue à Guelma en pré-

sence d'experts de l'Union européenne (UE) et consacrée à la labellisation des produits agricoles, le directeur de la chambre d'agriculture de Jijel avait indiqué que les qualités de l'huile d'olive et de la fraise produites à Jijel plaident en faveur de l'obtention d'un label de ces produits du terroir en vue de leur exportation dans les marchés extérieurs.

S. L./APS

Ain Témouchent

## Opérations d'aménagement de huit plages-pilotes

Des opérations d'aménagement de huit plages pilotes sur les 18 autorisées à la baignade que compte actuellement la wilaya d'Ain Témouchent seront lancées prochainement en prévision de la saison estivale 2016, a-t-on appris auprès de la direction du tourisme. Ces opérations, précédées par une étude effectuée par l'Urban de Tlemcen en trois phases, porteront essentiellement sur l'embellissement des plages de Sbiâat, Terga, Rachegoune 1 et 2, Bouzedjar 2, Ouardania, Malouze et Sidi Djelloul qui bénéficieront d'un toilettage complet, a-t-on indiqué. Ainsi, la plage de Bouzedjar 2 verra le renforcement de son éclairage public pour permettre aux estivants de profiter de balades nocturnes, outre le renforcement de ses réseaux d'eau potable, facilité par la sta-

tion de dessalement de Chatt El Hillal qui produit 200 000 mètres cubes/jour, et d'assainissement. En plus de l'aménagement urbain, cette plage de 1 400 mètres verra également l'ouverture de pistes et leur bitumage et le lancement d'activités commerciales et de loisirs, ainsi que l'aménagement de sa zone d'expansion touristique (ZET), a-t-on ajouté. Bénéficiant, pour sa part, des mêmes actions pratiquement, la plage de Rachegoune 1 est entrain de devenir un véritable pôle touristique, avec l'ouverture récente d'un nouvel hôtel de 60 lits, en attendant la réception du centre de repos des moudjahidines et celui de la protection civile. Planifiées dans un cadre sectoriel, ces actions se sont vues allouer une enveloppe financière de 500 millions de dinars pour leur concrétisa-

tion et quatre millions DA pour l'étude, a-t-on fait savoir. Cette opération a été décidée à la suite des sorties effectuées sur le terrain par les membres de la commission de wilaya chargée de la saison estivale. La plage de Sidi Boucif demeure toujours fermée pour des problèmes de déversement des eaux usées en amont, a-t-on expliqué, recommandant la réalisation d'une petite station de traitement de ces eaux. La plage de Madagh 2 abrite, pour sa part, des travaux de réalisation d'un abri de pêche et de plaisance. Les travaux d'aménagement, selon la même source, seront à même d'améliorer davantage les conditions de séjour des estivants dans une wilaya qui a accueilli plus de 14 millions de visiteurs durant la dernière saison estivale.

Hani A.

Oran/ Pôle urbain de Misserghine

## Lancement prochain des travaux de réalisation de 8 000 logements

Les travaux de réalisation de 8 000 logements au nouveau pôle urbain de Misserghine (ouest d'Oran) seront lancés prochainement, a annoncé le wali, Abdelghani Zaalane.

Le même responsable a indiqué à la presse, en marge de sa visite aux sites du projet de réalisation de 5 000 logements de location-vente (AADL), que ce nouveau pôle urbain proche de la commune de Misserghine baptisé «la nouvelle ville» verra le lancement de la réalisation de 4 000 nouveaux logements AADL et un nombre similaire de logements sociaux localisés. Ces deux programmes d'habitat

constituent le premier noyau d'édification du nouveau pôle urbain dont a bénéficié la wilaya sur un site important au milieu d'Oran et de Misserghine, dans la partie sud-ouest du Groupement urbain de la ville, a-t-il souligné.

Le programme de 4 000 nouveaux logements AADL, qui sera concrétisé dans ce pôle urbain, s'ajoute aux 9 000 autres logements de même formule dont a déjà bénéficié Oran au titre du programme quinquennal en cours, soit un total de 13 000 logements. S'agissant du programme de 9 000 logements AADL dont a été dotée la wilaya

en deux phases, il a été procédé à la réalisation de 5 000 logements à Ain El Beida (commune d'Es Sénia) répartis sur deux sites qui enregistrent un taux d'avancement appréciable surtout avec l'achèvement de la majorité des gros œuvres.

Il est attendu, dans les prochaines semaines, le lancement des travaux de réalisation de 4 000 autres unités dans le même site après l'achèvement des procédures administratives, en cours avec la direction des services agricoles, pour la reconversion de terrains au profit du programme d'habitat. Le nombre de souscripteurs au pro-

gramme AADL a atteint un total de 35 000 inscrits, ont indiqué les services de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement à Oran. Le wali a affirmé que tous les dossiers avalisés par l'AADL seront pris en charge, ajoutant qu'Oran sera renforcé, à l'avenir, de programmes d'habitat de cette formule au titre du quinquennat de développement. Il a également signalé l'inscription de projets de plusieurs structures au niveau des sites AADL dont des établissements scolaires des trois paliers et autres sanitaires et sécuritaires.

N.O./Agences

## Pomme de terre d'arrière-saison Plus de 540 000 qx prévus à Ouargla

UNE PRODUCTION de 541 500 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison est attendue dans la wilaya de Ouargla, au titre de la saison agricole (2015-2016), a-t-on appris auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). L'opération de cueillette, entamée depuis mi-décembre dernier sur une superficie totale de 1 578 ha réservée à cette filière agricole, a donné lieu à ce jour à une récolte de 516 200 quintaux de pomme de terre d'arrière-saison, a précisé le chef du service de la production et de l'appui technique à la DSA. Les surfaces agricoles dédiées à ce type de culture dans la wilaya de Ouargla ont enregistré une hausse estimée à 300 ha, par rapport à la dernière saison agricole, a indiqué Djamel Boutlala. Ces superficies sont concentrées, notamment, à travers divers périmètres agricoles répartis sur le territoire des communes de N'goussa, Sidi-Khouiled, Rouissat, Témacine, El-Hedjira et Taïbet, dont la superficie consacrée à cette filière agricole au niveau de cette collectivité a connu, lors de l'actuelle saison agricole, une extension de 150 ha, a-t-il ajouté. Ces résultats, jugés «encourageants» ont été réalisés à la faveur de différents facteurs, dont l'encouragement et l'accompagnement technique accordés aux agriculteurs, a-t-il fait savoir. L'ensemble des moyens requis pour améliorer la qualité de production ont été mis à la disposition des agriculteurs, notamment l'acquisition des quantités d'engrais organique, à raison de 290 quintaux/ha, a-t-il encore fait savoir. F.O./APS



## Tunisie

# La frontière avec la Libye renforcée par un «système d'obstacles»

■ La Tunisie a annoncé la fin de la construction d'un «système d'obstacles» à sa frontière avec la Libye, après avoir été la cible, en 2015, d'attentats meurtriers dont les auteurs présumés auraient séjourné dans ce pays voisin.

Par Kamel D./Agences

«**L**e travail (...) est achevé. La Tunisie est capable de lutter contre le terrorisme d'une manière active et efficace», a déclaré à des journalistes le ministre tunisien de la Défense, Farhat Horchani, lors d'une visite à la frontière. Ce «système d'obstacles», qui s'étend sur près de 200 km – les autorités tunisiennes réfutent le terme de «mur de séparation» –, est notamment constitué de monticules de sable et de tranchées d'eau, respectivement de plusieurs mètres de haut et de large, a constaté un journaliste de l'AFP.

M. Horchani a précisé que ce dispositif devait encore être équipé de matériels électroniques avec le soutien «de deux pays amis, l'Allemagne et les Etats-Unis». Mais il a d'ores et déjà «prouvé sa efficacité, a-t-il relevé. Nous avons plusieurs fois arrêté des véhicules et des personnes qui essayaient de faire de la



PH: DR

contrebande, surtout d'armes». Frappée en 2015 par trois attaques revendiquées par le groupe jihadiste Etat islamique, la Tunisie a mis en garde à plusieurs reprises contre le «danger libyen». D'après les autorités, les auteurs des attaques au musée du Bardo à Tunis en mars 2015 (29 morts) et à Sousse en juin (38 morts) avaient été formés au maniement des armes en Libye. Le chaos dans lequel se trouve la Libye depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011 a permis à l'Ei de s'y implanter et des experts évaluent à quelque 5 000 le nombre de combattants jihadistes dans ce pays. Fin 2015, la Tunisie avait fermé pendant 15 jours la frontière dans la foulée de l'attentat suicide ayant tué 12 agents de la Garde

présidentielle en pleine capitale.

## La Tunisie ne portera pas les armes contre la Libye

Par ailleurs, le ministre tunisien de la Défense a affirmé que son pays ne portera pas les armes contre la Libye et n'interviendra pas militairement dans ce pays. La Tunisie étant convaincue que le règlement des conflits ne peut être que par les moyens pacifiques, a-t-il dit. En déplacement dans la zone militaire fermée au sud du pays à la frontière tuniso-libyenne, Horchani a assuré que la Tunisie n'accordera pas une aide militaire à l'alliance internationale contre Daech en Libye. Il a noté que plusieurs scénarios existent pour une intervention militaire

dans ce pays voisin. La Tunisie, a-t-il insisté, s'emploiera à la protection de son territoire et de ses frontières face aux menaces du terrorisme et de la contrebande tout en veillant à préserver de bonnes relations avec la Libye voisine. Et d'assurer : «La Tunisie est capable de faire face à toute menace et à protéger ses frontières». Horchani a, par ailleurs, souligné l'importance d'une coordination avec les pays voisins et en premier lieu avec la Tunisie en cas d'intervention militaire en Libye afin de prévenir toute menace d'infiltration de terroristes dans le pays avec l'arrivée de ressortissants libyens et étrangers résidant en Libye à la frontière tunisienne.

K. D./Agences

## Sahara occidental

## La visite du roi du Maroc ne peut pas dissimuler la réalité de son occupation illégale

Le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Mohammed Abdelaziz, a indiqué que la visite du roi du Maroc aux territoires occupés du Sahara occidental «est une manœuvre provocatrice dépassée», soulignant que «les projets fantômes du roi Mohammed VI ne peuvent pas dissimuler la réalité de son occupation illégale et ses violations des droits de l'Homme».

«La visite du roi du Maroc au Sahara occidental occupé est une manœuvre coloniale provocatrice dépassée et ses projets fantômes ne peuvent pas dissimuler la réalité de l'occupation marocaine, les violations graves des droits de l'homme et le pillage systématique des ressources naturelles du peuple sahraoui», a déclaré le président sahraoui dans son discours prononcé à l'occasion de la mise en place de la Commission nationale pour la supervision des élections parlementaires. «Le Sahara occidental n'est pas un territoire marocain et son destin ne peut pas être décidé par la force militaire de l'occupation quelle que soit sa puissance, son sort revient au peuple sahraoui étant le seul propriétaire légitime habilité à décider de l'avenir de ce territoire», a-t-il lancé. «Ce droit est inaliénable, imprescriptible et ne peut pas être abandonné, et le peuple sahraoui va poursuivre sa lutte par tous les

moyens légitimes pour arracher ce droit, quel que soit le prix», a-t-il réaffirmé, rappelant «la responsabilité de la communauté internationale dans la décolonisation du Sahara occidental». M. Abdelaziz a également réitéré que «malgré la répression, l'état de siège militaire, l'intransigeance, l'obstruction et les complots menés par l'occupant marocain, le peuple sahraoui poursuivra sa lutte et sa résistance jusqu'à la victoire et l'indépendance».

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental et la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

## Le Maroc exerce des pressions sur les journalistes, affirme RSF

L'organisation non gouvernementale «Reporters sans frontières» a indiqué dans son rapport annuel pour l'année 2015 sur la liberté d'expression, que le Maroc continue d'exercer beaucoup de pressions sur les journalistes sahraouis dans les territoires occupés du Sahara occidental. Le rapport, publié récem-

ment, note que les autorités d'occupation marocaines continuent à bloquer et mettre fin à la pratique des journalistes qui tentent de rendre publique de façon indépendante des événements au Sahara occidental.

Le rapport cite le cas du journaliste Mahmoud Alheissan arrêté en 2014, qui travaillait comme correspondant pour la TVRASD alors qu'il couvrait des manifestations pacifiques réclamant l'indépendance du Sahara occidental. L'ONG a ajouté que le rapport préparé par Mahmud Alheissan et publié par la télévision sahraouie montre clairement l'intervention violente des forces de police marocaines à l'encontre des manifestants sahraouis dans les villes occupées du Sahara occidental. Le rapport a examiné notamment les cas d'expulsion, par les forces d'occupation marocaines, de journalistes étrangers dans les zones occupées et l'interdiction d'accès au territoire, citant aussi des cas de harcèlement d'un certain nombre de journalistes sahraouis dans les villes occupées, comme Mohamed Mayara, qui a été menacé ou Zeyou Rahman qui a été également attaqué. Le rapport présente également d'autres cas de journalistes sahraouis victimes de harcèlement au cours de l'année 2015, tels que Hayat Khatari, Salha Butinkiza et Mohamed Bambari.

Hatem B./APS

## Élections législatives au Maroc La décision unilatérale relative à la date suscite les réactions de l'opposition

**LA DÉCISION** «unilatérale» du gouvernement qui a arrêté la date de la tenue des prochaines élections législatives au Maroc continue de susciter les réactions de l'opposition. Le Front des forces démocratiques a exprimé, lors de la réunion de son secrétariat général, «son rejet de cette décision qui reste arbitraire», appelant à «un dialogue national autour des prochaines élections législatives». Le gouvernement avait fixé la date de la tenue des législatives pour le 7 octobre prochain, les candidatures devant être déposées entre le 14 et le 23 septembre et la campagne électorale organisée du 24 septembre au 6 octobre. Le premier secrétaire de l'Union socialiste, Idris Lachker, considère que la manière dont le gouvernement a fixé la date de la prochaine échéance électorale «remet en question le projet dans son intégralité». Selon la presse, Lachker fait état d'un «plan qui vise à renforcer la position du parti au pouvoir (Parti de la justice et du développement) face aux autres partis car, a-t-il dit. Il est inconcevable que le Chef du gouvernement ignore les institutions constitutionnelles et opte pour une réunion interne de son parti pour annoncer la date des élections». Le quotidien «Essabah» avait écrit au lendemain de l'annonce par le gouvernement de la date de cette échéance que les partis de l'opposition «ont rejeté l'agenda des échéances législatives prévues la fin de l'automne prochain et critiqué le parti du Chef du gouvernement d'avoir pris cette décision sans consulter les autres partis». Selon la même source, l'opposition est contrariée d'autant que le gouvernement a adopté le décret fixant la date des élections législatives. Les élections législatives sont la deuxième échéance électorale depuis l'adoption de la Constitution en 2011.

R.M.



Corée du Nord

# Tir d'une fusée au mépris des menaces de sanctions renforcées

■ La Corée du Nord a annoncé hier avoir réussi à placer en orbite un satellite grâce à un tir de fusée largement condamné comme un test de missile balistique déguisé, nouveau pas vers la mise au point d'armements capables de frapper le territoire américain.

Par Ali O.

Ce tir, qui viole plusieurs résolutions des Nations unies, a immédiatement suscité un tollé international et le Conseil de sécurité de l'ONU devait se réunir en urgence hier à New York. Il sonne en tout cas comme un nouveau défi pour la communauté internationale qui peine déjà à sanctionner Pyongyang après son quatrième essai nucléaire du 6 janvier. Le fait que le dernier étage de la fusée équipée d'un satellite soit parvenu à atteindre son orbite n'a pas pu être confirmé. Mais un responsable américain de la défense a déclaré qu'un engin semblait «avoir gagné l'espace». Une présentatrice de la télévision officielle nord-coréenne a expliqué que ce tir, ordonné personnellement par le dirigeant Kim

Jong-Un, avait permis «de placer avec succès notre satellite d'observation de la Terre Kwangmyong 4 (...) en orbite». La Corée du Nord ne fait qu'exercer son droit légitime à une utilisation «pacifique et indépendante» de l'espace, a-t-elle ajouté. Les condamnations n'ont pas tardé. Le secrétaire d'État américain John Kerry a dénoncé une «violation flagrante» des résolutions de l'ONU, Tokyo un tir «absolument intolérable», Moscou un acte «très dommageable» que Londres a condamné «fermement». Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a jugé le tir «profondément déplorable» alors que la présidente sud-coréenne Park Geun-Huye réclamait des «mesures punitives fortes» et que Paris exigeait une «réaction rapide et sévère de la communauté internationale». Pyongyang soutient que son programme spatial



a des visées purement scientifiques mais la communauté internationale considère qu'il s'agit d'une couverture pour des essais de missiles balistiques visant à développer des systèmes d'armements capables de frapper le territoire américain. Quoi qu'il en soit, les tensions devraient redoubler dans la péninsule. Les responsables américains et sud-coréens de la défense ont annoncé l'ouverture immédiate de pourparlers sur le déploiement en Corée du Sud d'un système de défense antimissiles américain. «Il est temps d'avancer sur cette question», a dit le général américain Thomas Vandall, commandant de la 8<sup>e</sup> armée basée en Corée du Sud. La Chine a déjà fait savoir qu'elle était fermement opposée au

déploiement de ce système dit THAAD (Terminal High Altitude Area Defense) si près de sa frontière. L'état-major sud-coréen interarmées a lui expliqué que les exercices militaires menés chaque année avec les États-Unis, décriés par Pyongyang, seraient les plus importants jamais menés à bien. Les États-Unis, Tokyo et Séoul avaient averti la Corée du Nord qu'elle payerait un prix très lourd pour tout lancement de fusée mais, d'après les analystes, Pyongyang a soigneusement choisi son moment pour minimiser les répercussions, un mois après son dernier essai nucléaire. «La Corée du Nord a vraisemblablement fait le calcul qu'avec un lancement aussi rapproché de son essai nucléaire, les sanc-

tions consécutives à cet essai ne seraient renforcées qu'à la marge», a commenté Alison Evans, analyste chez IHS Jane's.

La Chine, principale alliée de la Corée du Nord qui résiste aux pressions américaines pour alourdir les sanctions, s'est bornée à «exprimer ses regrets».

L'entêtement nucléaire nord-coréen contraire vraisemblablement la Chine. Mais l'idée qu'un effondrement du régime nord-coréen permette l'avènement d'une Corée réunifiée alignée sur les États-Unis lui est plus intolérable encore. Le dernier tir de fusée nord-coréen date de décembre 2012. Les agences de renseignement occidentales doutent que le satellite placé en orbite à cette occasion ait jamais fonctionné correctement, ce qui renforce la conviction de ceux qui pensent que l'objectif scientifique de cette opération n'était qu'un habillage. En dépit de la rhétorique bellueuse de la Corée du Nord, les spécialistes estiment qu'elle est encore loin de pouvoir développer un programme crédible de missiles balistiques intercontinentaux (ICBM). D'après eux, mettre une fusée en orbite est plus simple que maîtriser la technologie nécessaire à la rentrée dans l'atmosphère, après la phase de vol balistique, d'un missile équipé d'une charge nucléaire. «La différence d'un satellite, une tête nucléaire montée sur un ICBM doit pouvoir redescendre en plus de monter», dit John Schilling, ingénieur en aérospatiale. A. O.



## Points chauds

Ecumage

Par Fouzia Mahmoudi

Mardi se tiendra la seconde élection primaire du Parti républicain dans l'État très convoité du New Hampshire. Un État dont les résultats sont célèbrement connus pour donner le ton du reste de ces élections qui doivent déterminer quel candidat représentera son parti pour la présidentielle de novembre prochain. Ce sera le second scrutin après celui d'Iowa la semaine dernière où malgré tous les sondages Donald Trump a finalement raté la première place, certainement du fait de son excès d'extravagance, pourtant habituellement plébiscité. Il avait, en effet, refusé de participer au dernier débat officiel avant le vote avec les autres candidats et avait fini deuxième après son principal adversaire Ted Cruz. Mais il semblerait que le promoteur ait retenu la leçon en se présentant au débat avant le vote du New Hampshire et en se tenant particulièrement bien, évitant les excès et les provocations qui font partie de son personnage. Néanmoins, cette fois-ci l'attention était surtout portée sur le jeune candidat Marc Rubio. En effet, ce jeune sénateur qui aime à se présenter comme le candidat anti-Trump était attendu au détour après sa bonne prestation dans l'Iowa. Mais il est apparu mal à l'aise, déstabilisé et peu convaincant. Il devait pourtant s'attendre à des attaques féroces. Chris Christie (gouverneur du New Jersey), surtout, s'est déchaîné contre lui, l'accusant d'être un bleu sans expérience et de n'avoir rien fait au Sénat. «Vous n'avez jamais été impliqué dans une décision importante où vous étiez tenu responsable». «Vous n'avez simplement pas l'expérience d'être président des États-Unis», a-t-il dit avant d'ajouter qu'il ne fallait pas faire la «même erreur que nous avons faite il y a 8 ans» en élisant un autre jeune sénateur, Barack Obama. Rubio s'est fait attaquer sur son projet de loi sur l'immigration, dans lequel il a soutenu la légalisation des sans-papiers avant de faire machine arrière ainsi que sur son absentéisme lors des votes au Sénat. Mais surtout, Chris Christie s'est moqué du sénateur de Floride qui a la fâcheuse manie de se répéter comme un disque rayé, ce qui lui donne un côté mécanique. Hier soir, ce défaut était flagrant. Ce n'était pas Marco Rubio, c'était Marco Robot. A au moins quatre reprises, il a répété mot pour mot : «Il faut balayer ce mythe que Barack Obama ne sait pas ce qu'il fait. Il sait parfaitement ce qu'il fait. Il est en train d'essayer de changer ce pays... d'en faire comme le reste du monde». Ce qui a entraîné des huées dans la foule et un commentaire venimeux de Christie : «Le voilà encore, le discours de 25 secondes appris par cœur». «Quand on est président des États-Unis, gouverneur d'un État, un discours mémorisé sur la grandeur de l'Amérique, ça ne résout les problèmes de personne», a-t-il lâché. Mais les Républicains impatients n'auront plus longtemps à attendre l'écumage des candidats se faisant rapidement aussitôt que les résultats des premiers scrutins des primaires se font connaître. Ceux qui sont dans le fond du panier étant automatiquement disqualifiés. Reste à savoir si ce sera le cas de Rubio qui n'a jamais vraiment réussi à susciter l'intérêt des électeurs conservateurs qui préfèrent, eux, l'extravagance de Trump et l'extrémisme de Cruz aux propositions raisonnables du jeune sénateur de Floride. F. M.

Migrants

## La Turquie prête à ouvrir sa frontière aux Syriens fuyant Alep

La Turquie a annoncé être prête à ouvrir ses frontières aux dizaines de milliers de Syriens qui patientaient hier dans le froid après avoir fui l'offensive des troupes du régime de Damas à Alep. Dans l'attente d'une décision d'Ankara, la situation humanitaire est de plus en plus «désespérée» pour les civils, principalement des femmes et des enfants, qui se pressent dans le nord de la Syrie, selon Médecins sans frontières (MSF).

Si les Syriens poussés à l'exode «sont à nos portes et n'ont pas d'autre choix, nous devons laisser entrer nos frères et nous le ferons», a déclaré samedi le président turc, Recep Tayyip Erdogan à des journalistes.

Il n'a cependant pas précisé quand les Syriens pourraient entrer dans son pays alors que les principaux poste-frontières, dont celui d'Oncupinar, restaient fermés hier, a constaté une journaliste de l'AFP.

Les Européens ont rappelé à Ankara son devoir d'accueillir les réfugiés syriens, qui sont déjà 2,7 millions sur son territoire.

Plus de 30 000 personnes ont rejoint ces derniers jours les envi-

rons de la ville d'Azaz, à 5 km de la frontière turque, a affirmé samedi le gouverneur de la province frontalière turque, Suleyman Tapsiz, en précisant que cette vague pourrait atteindre 70 000. Ces civils sont contraints de vivre, dans le froid et des conditions précaires, dans des camps installés à la hâte, notamment autour de la localité de Bab al-Salama. «La situation est désespérée dans la région d'Azaz en raison d'un manque d'hébergement, d'eau et d'équipements sanitaires», a indiqué le chef de la mission de Médecins sans frontières (MSF) en Syrie, Muskilda Zancada.

L'ONG, qui a distribué plus de 230 tentes, a fait état du bombardement de trois centres de soin qu'il soutient «au cours des derniers jours».

Ces dizaines de milliers de civils ont pris la fuite depuis lundi dernier de la province d'Alep où les troupes du régime de Bachar al-Assad mènent une large offensive, appuyée par des raids intensifs russes, pour en déloger les rebelles. Cette opération «se poursuit», a indiqué hier à l'AFP une source militaire syrienne,

soulignant que l'objectif de l'armée était «de couper les routes d'approvisionnement (des rebelles) sur tous les fronts». «La géographie de la région, formée notamment de plaines, facilite la progression des troupes», a-t-elle ajouté.

La bataille d'Alep pourrait représenter un tournant dans la guerre syrienne car une perte totale de la deuxième ville du pays, divisée en deux depuis 2012, affaiblirait fortement les rebelles, en difficulté sur d'autres fronts. D'autant que de violents combats opposent parallèlement des groupes rebelles islamistes aux forces kurdes près de l'aéroport de Menagh, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest d'Alep, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Les Kurdes ont remporté plusieurs succès militaires ces derniers jours, selon la source militaire syrienne.

L'offensive du régime a été vivement dénoncée par les pays soutenant les rebelles, dont la Turquie et l'Arabie saoudite, qui envisagent désormais d'envoyer des troupes en Syrie.





Nouveau roman de Bouziane Benachour

# «Kamar ou le temps abrégé», témoignage poignant sur la décennie noire

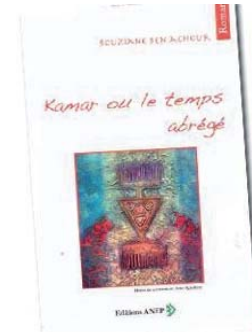
■ Un nouveau roman de Bouziane Benachour vient de voir le jour. Il s'agit d'un témoignage émouvant des souffrances de la population durant la décennie noire qu'a vécue l'Algérie durant les années quatre-vingt-dix. Cet ouvrage s'inspire d'une histoire véridique vécue par un membre d'un Groupe de légitime défense (GLD) dans la région de Tissemsilt, a indiqué l'auteur lors d'une séance vente-dédicace au Centre culturel de l'APC d'Oran.

Par Abia Selles

L'écrivain, dramaturge et journaliste, Bouziane Benachour, a présenté, samedi à Oran, son dernier roman «Kamar ou le temps abrégé», paru aux éditions ANEP. Cet ouvrage s'inspire d'une histoire véridique vécue par un membre d'un Groupe de légitime défense (GLD) dans la région de Tissemsilt, a indiqué l'auteur lors d'une séance vente-dédicace au Centre culturel de l'APC d'Oran. «En assistant, il y a quelques années, à un festival de poésie Melhoun, j'ai été surpris de voir un GLD en tenue militaire et kalachnikov à l'épaule déclamer un poème d'amour», a-t-il souligné, ajoutant qu'en l'abordant ce dernier lui a raconté son histoire.

Le GLD avait demandé la main d'une femme qu'on lui refusa à plusieurs reprises, mais a fini par l'avoir après insistance. Malheureusement pour lui et en plein préparatifs du mariage, sa promise fut assassinée par un groupe de terroristes. Cette triste histoire d'amour affligea le dramaturge Bouziane Benachour qui tint à la reproduire dans un ouvrage.

Le roman se présente comme un témoignage poignant qui replonge le lecteur dans l'horreur de la décennie noire et met en exergue l'engagement des GLD, cette frange de la société qui a pris les armes pour défendre le pays contre les hordes barbares. Lors des débats ayant suivi la présentation de l'ouvrage, des intervenants se sont accordés à dire



que cette œuvre «mérite d'être adaptée au cinéma, car contenant tous les ingrédients du scénario».

Au sujet de la ville d'Oran, omniprésente dans ses œuvres, l'auteur a déclaré : «(C'est) une fixation, peut-être, parce qu'on n'a pas beaucoup donné à Oran et je suis amoureux de cette ville, ma ville d'adoption».

«Avec Kamar, j'ai changé ma manière d'écrire. Mes premiers romans étaient des témoignages sur les années tragiques que le pays a vécues. Dans cet ouvrage, j'ai essayé de m'éloigner du réalisme direct et de me trouver un style par rapport aux autres

écrivains algériens. J'essaie moi aussi d'apporter ma petite touche», a souligné Bouziane Benachour, qui a beaucoup écrit pour le théâtre. L'ouvrage est une fiction de 160 pages qui a pour héros Saber, un homme devenu poète après la perte de sa bien-aimée Kamar.

Bouziane Benachour a plusieurs œuvres à son actif, dont le roman «Brûlures» qui lui valut le prix Mohamed Dib attribué par la fondation éponyme en 2012. Il est aussi l'auteur de la pièce théâtrale «Syphax» produite par le théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO) dans le cadre de la manifestation inter-



Ph. DR

nationale «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011». Parmi ses productions récentes, l'auteur compte aussi une adaptation théâtrale du roman «Le Quai aux fleurs ne répond plus» de Malek Haddad (1927-1978), qui sera proposée au titre de la manifestation internationale «Constantine, capitale de la culture arabe 2015». Son roman «Dix années de solitude» sera porté au cinéma, a-t-il indiqué. **A.S.**

## Théâtre d'Oran

### Mohamed Mihoubi régale son public avec «Rani m'choumer»

Avec «Rani m'choumer» (Je suis fauché), son tout nouveau spectacle présenté samedi au théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula (TRO), le comédien Mohamed Mihoubi a régaler son public en livrant une prestation à la mesure de sa réputation d'humoriste au verbe acidulé.

L'assistance a fait un triomphe à l'auteur et interprète de ce one-man-show relatant les déboires d'un jeune, prénommé Belaïd, sans le sou mais fermement décidé à conquérir le cœur de sa bien-aimée et à se faire une place dans la société.

Dans «Rani m'choumer», Mihoubi a choisi d'innover en entamant son show parmi le public avant de rejoindre la scène. Ce lever de rideau atypique n'était pas pour déplaire à ses admirateurs qui se sont laissés prendre au jeu de dialogue avec le personnage Belaïd. C'est ainsi que commence l'histoire du désœuvré Belaïd qui rentre au

théâtre pour quêter l'aide financière des spectateurs, et ce, afin d'acheter un cadeau à sa fiancée qui fête son anniversaire. «Je n'accepte que les chèques !», lance le héros de la pièce avant de relater son vécu empli d'espoirs auxquels se heurte sa condition de chômeur.

Le monologue, qui aurait tout aussi bien pu s'intituler «Un chômeur au bord de la crise de nerfs», se décline en un subtil réquisitoire contre certains aspects d'ordre social et traditionnel, jugés contraignants par le personnage Belaïd qui peine à retenir ses larmes en évoquant la liste onéreuse réclamée au titre de la dot. Les aléas bureaucratiques n'échappent pas non plus au viseur de l'artiste Mihoubi dont le succès s'explique, à l'évidence, par les sujets d'actualité qui l'inspirent et suscitent l'intérêt de son public. «Rani m'choumer» n'est toutefois pas une œuvre confinée dans l'auto-

dérision puisqu'elle met aussi en exergue les nobles valeurs citoyennes qui caractérisent le peuple algérien, à savoir la générosité, la solidarité et l'entraide.

A l'issue de sa prestation, Mihoubi a annoncé que son prochain spectacle, intitulé «Bessahtek ya m'ra !» (Félicitations ô femme !), sera donné le 8 mars prochain à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

Ce comédien est connu pour ses one-man-show humoristiques comme «Ana naqra...ma neqrach !», «One, two, three, viva l'Algérie !», «Mir ou rabi kbir» (c'est moi le futur maire) et «Algérien et fier». Avec «Rani m'choumer», Mihoubi signe son 22<sup>e</sup> monologue depuis l'entame de son parcours artistique au sein de l'association culturelle «El-Amel» qui fête cette année le 40<sup>e</sup> anniversaire de sa création.

Racim C.

## Atelier d'écriture de scénarios «Méditalents»

### Lancement à Alger de la cinquième édition

La 5<sup>e</sup> édition de l'atelier d'écriture «Méditalents», qui offre un encadrement professionnel à treize jeunes auteurs de différentes nationalités pour finaliser leur premier scénario de long métrage, a débuté à Alger.

Des courts métrages réalisés par des candidats sélectionnés ont été projetés au Palais de la culture Moufdi-Zakaria pour la première journée de cet atelier organisé sur quatorze mois et dont la première session se poursuit jusqu'au 10 février à Alger.

Ces projections, précédées de présentations de projets de longs métrages, permettent d'«avoir une meilleure idée des qualités et des défauts» que l'on retrouve dans les scénarios soumis à l'atelier, et aussi de «favoriser

l'échange» entre les participants, a expliqué un des quatre formateurs, le scénariste français d'origine québécoise, Marcel Baulieu.

Elles seront suivies par des entretiens individuels avec les candidats, et des cours magistraux sur les techniques d'écriture de scénarios, a détaillé, pour sa part, Didier Boujard, président de l'association française «Mille visages», organisatrice de l'atelier.

L'Institut français en Algérie et le Centre algérien du développement du cinéma (CADC) sont également partenaires de l'atelier, organisé pour la troisième année consécutive en Algérie. Bien qu'ouvert aux scénaristes locaux, ce 5<sup>e</sup> «Méditalents» ne compte que quatre participants algériens (ou d'origine

algérienne) sur la totalité des candidats représentant huit pays (Algérie, Maroc, Liban, France, Palestine, Turquie, Egypte). Cette faible représentation s'explique par le «manque (en Algérie) de structures de formation» permettant aux scénaristes algériens de se «hisser à un niveau leur permettant de prétendre à des ateliers professionnels du genre», regrette le scénariste et formateur algérien Tahar Boukella. Pour M. Boukella, qui est aussi président de la Commission nationale de lecture du Fonds du développement de l'art de la technique de l'industrie du cinéma (FDATIC), l'atelier représente, pour autant, «une bonne expérience» dont le FDATIC poursuivra, à l'avenir, s'inspirer. **F.H.**

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)**

**Jusqu'au 27 février :** Exposition collective d'arts plastiques «Diàf Baya», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smail Ouchen et Hammouche Noureddine.

**Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger**

**Jusqu'au 11 février :** Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac). Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maissa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukououlou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander.

**Librairie du Tiers-monde (place Emir-Abdelkader, Alger-Centre)**

**9 février à 14h30 :** Belaïd Abane signera son livre «Nuages sur révolution. Abane au cœur de la tempête», paru aux éditions Koukou.

**Galerie d'Arts Asselah-Hocine (Alger-Centre)**

**Jusqu'au 18 février :** Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

**Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie**

**Jusqu'au 26 mars :** Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

**Centre culturel français d'Alger**

**11 février :** Spectacle de jazz animé par Samy Thiébaud Quartet.

**Galerie d'art Dar El Kenz**

**Jusqu'au 20 février :** Exposition des artistes Youcef Hafid, Mourad Belmekki, Ahmad Mebarki, Adlane Samet et Djamel Talbi, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la galerie. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h30 et les vendredis et samedis de 11h à 17h30.

# Coup-franc direct

Un aveu et zéro solution

Par Mahfoud M.

Quand un responsable de la balle ronde nationale, en l'occurrence le président de la LFP, Kerbadj, avoue que le professionnalisme en Algérie est encore un leurre et qu'il faut donc changer les mentalités pour tenter de redresser la situation, on est en droit de se demander si l'on peut réellement arriver à bon port. En effet, les responsables du football en Algérie oublient de dire pourquoi cette mentalité subsiste, pourquoi le niveau du sport-roi et en dégradation et pourquoi la violence est toujours omniprésente ? Ce sont ces mêmes responsables qui ont échoué dans leurs missions avec ces décisions à l'emporte-pièce, dont celles liées aux joueurs émigrés et au plafonnement des salaires prises dans la précipitation. Ce sont aussi ces mêmes responsables qui ne font rien pour aider ces clubs à avoir les moyens surtout infrastructurels qui pourraient leur permettre d'améliorer le niveau. Certes, les clubs qui sont les acteurs principaux ont aussi une grande responsabilité dans tout ce qui se passe dans cette discipline, mais les dirigeants des instances de notre championnat ne font aussi aucun effort pour aider les jeunes à progresser en s'encourageant la formation et en ne se souciant que de la sélection première.

M. M.

MC Alger

## L'entraîneur Meziane Ighil limogé

LA DIRECTION du MC Alger a décidé samedi de mettre fin aux fonctions de l'entraîneur Meziane Ighil au lendemain du nul concédé sur sa pelouse face à l'USM Blida (0-0) pour le compte de la 19<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a appris l'APS auprès du Doyen. «Meziane Ighil n'est plus l'entraîneur du MC Alger. Nous avons décidé d'une séparation à l'amiable en attendant de régler le cas de son adjoint Mustapha Biskri», a déclaré Rafik Hadj Ahmed, responsable du marketing et de la communication de la SSPA Le Doyen. Arrivé au club algérois en octobre 2015, en remplacement du Portugais Artur Jorge, l'ancien sélectionneur de l'équipe d'Algérie paie ici les mauvais résultats du MC Alger qui n'a pas réussi à remporter la moindre victoire lors des trois dernières rencontres du championnat. A l'issue de la 19<sup>e</sup> journée de Ligue 1, le MC Alger occupe la cinquième place avec 28 points, à 13 longueurs du leader l'USM Alger.



Éliminatoires CAN-2016 dames

## L'EN l'emporte face au Mali en amical

LA SÉLECTION algérienne féminine de football s'est imposée vendredi face à son homologue malienne (5-0) en match amical disputé au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger) dans le cadre de la préparation des deux équipes aux éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations-2016 (CAN-2016). Les cinq buts de la rencontre ont été inscrits par Bouheni et Bara, toutes les deux auteurs d'un doublé, et Affak. Il s'agit de la seconde joute amicale entre les deux équipes, après le nul 2-2 de mardi au stade communal Chadid Aït-Hocine de Baraki (Alger). Lors du premier

tour des éliminatoires de la CAN-2016, prévu en mars prochain, les Algériennes devaient affronter le Togo, mais ce dernier s'est retiré pour des «difficultés financières». Les joueuses d'Azzedine Chih ont hérité finalement de l'Éthiopie, selon l'annonce faite par le président de la Fédération éthiopienne de football (EFF), Juneydi Basha, sur son compte twitter. Le vainqueur de la double confrontation Algérie-Éthiopie affrontera au second tour le gagnant de Kenya-RD Congo. La phase finale de la CAN-2016 se jouera du 19 novembre au 3 décembre prochains au Cameroun.

## Fédération algérienne de cyclisme (FAC) Adoption des nouveaux statuts de l'instance fédérale

L'ASSEMBLÉE générale de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), réunie samedi en session extraordinaire au siège du Comité olympique sportif algérien (COA) à Alger, a adopté, à l'unanimité, les nouveaux statuts et règlement intérieur de l'instance fédérale, ainsi que le projet du statut type des ligues de wilaya. Les 36 membres présents sur les 50 que compte l'assemblée générale ont approuvé les points à l'ordre du jour, conformément au décret exécutif N°14-330 du 4 safar 1436, correspondant au 27 novembre 2014, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales. Avant l'opération d'approbation, les membres présents ont soumis à la Fédération et au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) des propositions concernant quelques articles, notamment ceux relatifs à la composante de l'assemblée générale, au droit d'approuver ou de rejeter les bilans moral et financier, ainsi qu'au scrutin à bulletins secrets. Les membres de l'assemblée générale ont soumis à l'approbation un projet de loi concernant le code disciplinaire, précisant que les sanctions de premier degré relevaient désormais de l'instance fédérale alors que celles du deuxième et troisième degrés seront gérées par le ministère de tutelle.

# Ligue 1 Mobilis (19<sup>e</sup> journée) L'USMA défaite, le NAHD remporte le derby

Le leader de la Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger, a vu sa série de 17 matchs sans défaite prendre fin samedi après-midi à Oran, après sa chute face au MCO (2-1) dans un match à rebondissements, à l'occasion de la 19<sup>e</sup> journée, ayant vu le DRB Tadjenanet revenir sur la 3<sup>e</sup> marche du podium, suite à sa victoire (2-1) contre l'ASM Oran.

Par Mahfoud M.

Les choses avaient pourtant bien commencé pour l'USMA, ayant ouvert le score par Aoudia à la 71'. Mais acculés par leur public, les gars d'El Hamri ont égalisé rapidement par leur meilleur buteur Zaâbiya (74'), avant que Benyahia ne leur offre la victoire d'un superbe tir dans l'angle fermé (76'). Malgré cette défaite, la 2<sup>e</sup> seulement en 19 matchs, les Rouge et Noir restent leaders avec 41 points, soit avec dix longueurs d'avance sur le CR Belouizdad, battu la veille par la JS Kabylie (1-0), sur une réalisation de Diawara, à la 18<sup>e</sup> minute. Surpris à domicile par un but de Bentiba à la 7<sup>e</sup> minute, le DRB Tadjenanet a trouvé les ressources morales et physiques nécessaires pour renverser la situation à son avantage, tout d'abord par Khiat (27'), puis Guitoun (82') pour une victoire finale (2-1). Un succès qui permet à la «révélation» du début de saison de remonter sur la 3<sup>e</sup> marche du podium avec 30 points, ex-aequo avec le MO Béjaïa, battu la veille par le CS Constantine (1-0). C'était sur un penalty du capitaine Yacine Bezzaz à la 47<sup>e</sup> minute. Outre le MCO, ayant réussi l'exploit du jour en mettant fin à la longue série d'invincibilité de l'USMA, cette 19<sup>e</sup> journée a été favorable au NA Hussein Dey, ayant confirmé sa suprématie dans les derbies algérois, en assommant l'USM El Harrach (3-0) au stade du 5-Juillet. Gasmi a ouvert la marque sur penalty à la 10<sup>e</sup> minu-



Les Rouge et Noir échouent à Oran

te. Ouhadda a doublé la mise à la 22', et c'est Choubani qui a scellé la victoire des Sang et Or à la 47'. Un précieux succès qui permet au NAHD de se hisser au milieu du tableau, avec 25 points, au moment où les Harrachis ont laissé filer une bonne occasion de rejoindre le DRBT et le MOB sur la 3<sup>e</sup> marche du podium. Dans le bas du tableau, la lanterne rouge, le RC Arbaâ, a vu sa situation se compliquer davantage après avoir concédé une nouvelle défaite à domicile contre la JS Saoura (0-1). Le but de Hemmar, à la 47<sup>e</sup> minute, a en effet enfoncé un peu plus le RCA au fond du classement, avec désormais 9 points de retard sur l'avant-dernier, l'ASM Oran. Les deux autres matchs de cette 19<sup>e</sup> journée avaient mis aux prises l'MC Alger à l'USM Blida et l'ES Sétif au RC Relizane et se sont tous les deux soldés par un nul vierge qui n'arrange personne.

M. M.

### RÉSULTATS ET CLASSEMENT

MCA-USMB	0-0
CSC-MOB	1-0
JSK-CRB	1-0
ESS-RCR	0-0
DRBT-ASMO	2-1
NAHD-USMH	3-0
RCA-JSS	0-1
MCO-USMA	2-1

	Pts	J
1). USM Alger	41	19
2). CR Belouizdad	31	19
3). MO Béjaïa	30	19
→). DRBT	30	19
5). MC Alger	28	19
6). USM El-Harrach	27	19
→). JS Saoura	27	19
8). JS Kabylie	25	19
→). MC Oran	25	19
→). NA Hussein-Dey	25	19
11). ES Sétif	24	19
12). CS Constantine	23	19
13). USM Blida	22	19
14). RC Relizane	19	19
15). ASM Oran	17	19
16). RC Arbaâ	9	19

Mahfoud Kerbadj

## «Le professionnalisme, l'affaire de tous»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a estimé, samedi après-midi à Biskra, que le professionnalisme en Algérie «requiert un changement radical des mentalités». Le même responsable, se disant malgré tout

«optimiste pour l'avenir», a ajouté, dans une déclaration en marge d'une activité organique de la ligue de football de Biskra, qu'une équipe «doit savoir accepter une défaite sur son terrain, de la même manière qu'elle ressent de la joie en gagnant

hors de ses bases». En cas de défaite à domicile, «il faut s'attaquer aux causes, sportivement parlant, et œuvrer à renverser la situation, au lieu de s'adonner à des actes de vandalisme et à des bagarres dans les rues et à l'intérieur des stades», a encore estimé Kerbadj, regrettant le fait de voir les stades «se transformer en ring après les matchs». Rappelant les incidents qui se sont produits vendredi à Ain Fekroun à la suite d'une rencontre de Ligue 2 Mobilis entre le CRBA et l'USMBA (1-1), Kerbadj a indiqué que la LFP «ne peut empêcher les altercations, mais simplement à sensibiliser à la base» en incitant à «un professionnalisme dans les mentalités». La question du professionnalisme «ne relève pas uniquement des missions de la LFP et de la FAF, mais constitue l'affaire de tous, à commencer par les présidents de clubs et les joueurs», a-t-il ajouté, rappelant que le professionnalisme en Algérie en est pourtant à sa cinquième saison.

Manchester City-Leicester City

## Mahrez désigné homme du match

L'INTERNATIONAL algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, auteur d'un but et d'une passe décisive samedi, en déplacement chez Manchester City (1-3), a été désigné l'homme du match, à l'occasion de la 25<sup>e</sup> journée de Premier League anglaise de football. L'Algérien a commencé par servir le défenseur allemand Robert Huth, pour l'ouverture du score dès la 3<sup>e</sup> minute, avant de trouver lui-même le chemin des filets, après s'être joué des défenseurs argentins de «Man» City, Otamendi et Demichelis (48'). Le 3<sup>e</sup> et dernier but des Foxes dans ce match a été inscrit par Robert Huth (60'), auteur d'un doublé, au moment où Sergio Agüero a réduit le score pour les locaux à trois minutes de la fin de la partie. Mahrez totalise désormais 14 buts et 10 passes décisives en Championnat de Premier League cette saison. Soit une implication directe dans la moitié des buts inscrits par les Foxes en 25 matchs (24 sur 47). Grâce à cette belle victoire (3-1) chez Manchester City, Leicester prend le large en tête du classement de la Premier League anglaise, avec désormais 6 points d'avance sur son adversaire du jour, et 8 sur Tottenham, qui reçoit en ce moment Watford, et Arsenal qui se déplace dimanche à Bournemouth.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Pour «accélérer» la coopération entre les deux capitales

## La maire de Paris Anne Hidalgo à Alger



**LA MAIRE DE PARIS,** M<sup>me</sup> Anne Hidalgo a entamé dimanche une visite de travail de deux jours à Alger où elle a été accueillie à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène par le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

«Je suis venue pour faire en sorte que les relations entre Paris et Alger soient accélérées», a-t-elle indiqué précisant que les relations entre l'Algérie et la France «sont fortes».

«C'est dans cet ensemble de bonnes relations que je suis venue auprès du wali pour faire en sorte que les relations entre Paris et Alger soient accélérées», a-t-elle souligné, ajoutant qu'il y a des relations d'entente suite à des visites à la fois du président algérien à Paris et aussi du prési-

dent français, François Hollande, ici à Alger».

Elle a rappelé : «Nous avons un très bel accord de coopération signé en 2003. Dans cet accord, il y a eu des réalisations. Il est en grande partie réalisé mais il faut achever ensemble ces réalisations».

«Je suis là pour marquer cette amitié très forte et ce lien très fort entre Paris et Alger et puis accélérer cette coopération entre nos deux pays et faire en sorte que cette entente entre nos deux pays soit portée par les deux capitales», a déclaré la maire.

Paris et Alger ont signé en 2003 un traité d'amitié et engagé depuis cette date d'importants projets de coopération.

Said Gh./APS

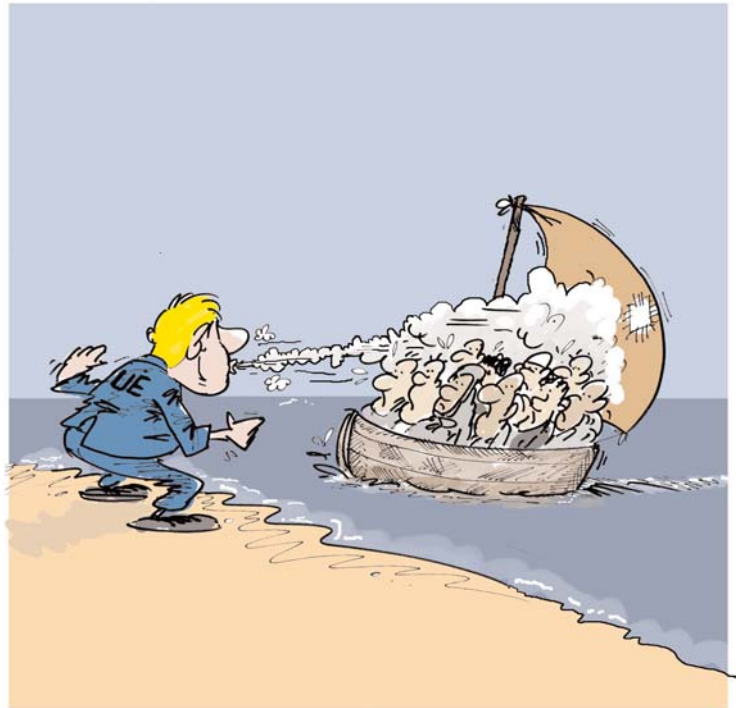
### Décès

Said Hilmi, les familles Brahim et Saadi d'Alger et d'Azzefoun ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée **SAADI SAADIA**, rappelée à Dieu le 7 février. L'inhumation de la défunte a eu lieu hier au cimetière d'El Kettar. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

### Condoléances

Affecté par le décès de la regrettée **Saadia Saadi**, belle-mère de son ami Said Hilmi, Nadjib Stambouli lui présente, ainsi qu'à toute sa famille, ses sincères condoléances et l'assure de son soutien moral en cette pénible épreuve.

## L'EUROPE FACE AUX FLUX MIGRATOIRES



Louvis

Djalou@hotmail.com

### Bouira

## Six refuges pour terroristes détruits

■ Six refuges pour terroristes ont été découverts et détruits samedi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Bouira, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Daïil Y.

«**D**ans le cadre de la lutte antiterroriste et en continuité de l'opération de fouille et de ratis-sage menée par les forces de l'ANP dans la zone de Kaf Lehsane au secteur opération-

nel de Bouira (1<sup>re</sup> Région militaire), un détachement a découvert et détruit, le 6 février 2016, six refuges pour terroristes contenant des denrées alimentaires, des effets de couchage et d'autres objets», précise la même source.

Au niveau de la 6<sup>e</sup> Région militaire, un détachement rele-

vant du secteur opérationnel d'In Guezzam «a arrêté onze immigrants clandestins et saisi un camion», ajoute-t-on.

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à El Tarf, deux contrebandiers à bord d'un véhicule chargé de 3 900 téléphones portables», signale encore le MDN.

## ... Et un terroriste arrêté à In Amenas

**UN TERRORISTE** a été arrêté samedi à In Amenas en provenance des frontières sud-est du pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à la permanente vigilance de nos Forces armées déployées le long des frontières du pays, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'In Amenas/4<sup>e</sup> Région militaire a arrêté un ter-

roriste le 06 février 2016», précise le communiqué du MDN. «Ce terroriste était à bord d'une moto en provenance des frontières sud-est du pays, en possession d'un fusil de chasse, d'une quantité de munitions de différents calibres pour fusils mitrailleurs, d'une lunette de précision, d'une paire de jumelles, d'une baïonnette et de plusieurs téléphones portables», ajoute la même source.

Daïil Y.

## Lutte contre le blanchiment d'argent

### Le savoir-faire palestinien au service des banquiers algériens

L'organisme palestinien chargé de la supervision bancaire et de la lutte contre le blanchiment d'argent s'est dit disposé à renforcer ses actions de formation et d'échange d'expériences en faveur des banquiers algériens. C'est ce qu'a indiqué, dimanche à Alger, Wael Lafi, directeur de l'Unité du suivi financier auprès de l'Autorité monétaire palestinienne (AMP), qui est l'un des organismes arabes leaders en matière de supervision bancaire et de lutte contre le blanchiment d'argent. «Nous avons déjà formé des inspecteurs de la Banque d'Algérie

dans la lutte contre le blanchiment d'argent et nous sommes disposés à poursuivre nos actions de formation au profit des cadres algériens activant dans d'autres secteurs, à l'instar des douaniers et des juristes», a déclaré M. Lafi lors d'une conférence en présence du gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, et du gouverneur de l'AMP, Azzam Achawae.

Selon le directeur de cette Unité du suivi financier, qui est l'homologue de la Cellule algérienne du traitement et du renseignement financier (Ctrf), le

succès de l'organisme qu'il dirige réside surtout dans la priorité accordée au développement des ressources humaines et à la formation de haute qualité.

En plus, a-t-il expliqué, l'échange très étroit entre les instances de contrôle financier et les instances judiciaires a permis à cette unité d'accomplir ses missions dans les meilleures conditions.

L'Unité palestinienne de suivi financier, rattachée à l'AMP et non pas au ministère des Finances comme c'est le cas pour la Ctrf, a obtenu auprès du FMI une certification qui est,

donc, reconnue à l'échelle internationale en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de la supervision bancaire. A ce propos, le directeur général de l'Inspection générale de la Banque d'Algérie, Sifodhil Hanafi, a indiqué à la presse que des cadres de cette Unité palestinienne de contrôle bancaire ont déjà assuré la formation d'une trentaine d'inspecteurs de la Banque d'Algérie chargés de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. «L'Autorité monétaire palestinienne possède l'une des

meilleures cellules de supervision bancaire dans le monde arabe. Elle a beaucoup investi dans la formation et les techniques de contrôle et a contribué, à travers un premier cycle de formation, à améliorer le niveau de supervision bancaire en Algérie», a-t-il fait savoir.

La formation de banquiers algériens par ces experts palestiniens s'inscrit dans le cadre d'un memorandum d'entente conclu en 2013 entre la Banque d'Algérie et l'AMP portant sur l'échange d'expériences en matière de contrôle bancaire.

Ali F.